

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale,
le 28 février 2017 à 19H45**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent :

Maire Monsieur Dany Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire suppléant,
Monsieur Alain Carrier.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit
comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code
municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à
l'ouverture de la séance.

Ordre du jour de la réunion du 28 février 2017

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Registre pour la tenue d'un référendum
4. Règlement d'emprunt
5. Mandat pour firme d'architecte
6. Mandat firme d'ingénierie
7. Période de questions
8. Clôture de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Alain Carrier, maire suppléant, constate le quorum et
souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-02-72

Il est proposé par madame Boucher, appuyé par monsieur Daniel
Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter
l'ordre du jour.

3- DÉPÔT DU REGISTRE POUR RÉFÉRENDUM

2017-02-73 Le directeur général dépose au conseil le registre pour référendum qui a eu lieu le 23 février 2017 en lien avec le règlement d'emprunt 160-2017 et dans lequel 181 personnes habiles à voter ont signé

4- RÈGLEMENT D'EMPRUNT 160-2017

2017-02-74 **Considérant** que lors de la séance du conseil tenue le 16 février 2017, le conseil municipal de Saint-Honoré-de-Shenley a adopté le règlement numéro 160-2017 intitulé : Règlement d'emprunt décrétant une dépense de 1 671 774 et un emprunt de 1 439 774\$ pour les travaux de construction d'une salle multifonctionnelle :

Considérant que la Municipalité a, conformément à la loi, tenu un registre des personnes habiles à voter

Considérant que les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité pouvaient signer le registre afin que le règlement numéro 160-2017 fasse l'objet d'un scrutin référendaire et qu'il fallait 130 signatures pour la tenue de celui-ci :

Considérant que lors de l'enregistrement des personnes habiles à voter qui a eu lieu le 23 février 2017, 181 personnes se sont inscrites sur la liste ;

Considérant que le nombre à atteindre pour la tenue d'un référendum a été obtenu ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil décrète la tenue d'un référendum dans lequel les personnes habiles à voter, demeurant sur le territoire de la Municipalité-de-Shenley, pourront exprimer leur accord ou désaccord concernant le règlement d'emprunt 160-2017 décrétant une dépense de 1 671 774 et un emprunt de 1 439 774\$ pour les travaux de construction d'une salle multifonctionnelle :

Que la date du scrutin sera le 9 avril 2017.

5- MANDAT POUR FIRME D'ARCHITECTE

Sujet reporté

6- MANDAT POUR FIRME D'INGÉNIEURIE

Sujet reporté

7-PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

8-AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2017-02-75 Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h45

Alain Carrier, MAIRE SUPPLÉANT

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.